



## Introduction



**Ce formulaire doit être rempli en une seule fois.**

Il n'y aura pas d'enregistrement de votre dossier en brouillon. Une fois validé, il vous sera impossible de changer la/les semaine(s) sélectionnée(s).

### Avec le formulaire en ligne :

- Attestation d'assurance du stagiaire (responsabilité civile)
- Justificatif de domicile de moins d'un an du ou des responsable(s) légal(aux) du ou des enfant(s) (facture d'électricité, d'eau, de téléphone/accès internet, avis d'imposition...)
- Test d'aisance aquatique ou diplôme « savoir nager » (pour le site de Melun)

### Après validation du formulaire par le service des Sports de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, transmission par voie postale :

- Questionnaire de santé (téléchargeable depuis le site internet) ou certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive
- Fiche de renseignements des allergie(s) et/ou traitement(s) (téléchargeable depuis le site internet)
- Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de « Manifestations Publiques de la CAMVS »

Lors de la sélection du site d'activités, vous avez 30 minutes pour compléter le formulaire, durant lesquelles la session vous sera réservée. Passez ce délai, la session sera annulée.

*Commencer*



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MELUN VAL DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran CS 30187  
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex

**HORAIRES :**

Lun - Ven : 8h30 > 12h15  
13h30 > 17h30